



Municipalité de
PIEDMONT

PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT



PIERRE ET SABLE D'HIVER

Vous avez certainement remarqué ces derniers jours, que nous avons débuté le nettoyage des rues. Il ne s'agissait-là que d'une première tournée de ramassage de pierre et de sable, le grand nettoyage n'étant pas encore débuté. Ce n'est que dans la **semaine du 26 avril**, que nous entamerons la tournée finale de balayage sur notre territoire. Nous remercions les citoyens pour leur collaboration et leur patience. Afin de faciliter le travail de nos équipes, nous vous rappelons les consignes suivantes :

- ➔ **Il faut balayer votre entrée vers la rue.**
- ➔ **Ne pas faire d'amas de sable et de pierre, car ils sont plus difficiles à ramasser.**
- ➔ **Ne pas mettre la pierre ou le sable dans le bac à déchets, car cela pourrait endommager les véhicules utilisés pour la récupération des matières résiduelles.**

Nous comptons également sur votre collaboration afin d'aviser votre entrepreneur que celui-ci ne doit pas épandre dans la rue, toute la pierre et le sable provenant de votre terrain lors de l'entretien de celui-ci.

Finalement, nous vous rappelons que la municipalité ne procède pas au nettoyage des terrains privés, que ce soit dans l'emprise de rue, dans les fossés ou les entrées privées. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de le faire.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Prenez note qu'une collecte d'encombrants aura lieu le lundi 3 mai 2021 pour les **secteurs EST et OUEST** de la municipalité, soit les secteurs illustrés en **JAUNE ET EN ROSE** au calendrier.

Quant au secteur illustré en **VERT** (chemins des Neiges, Alpin et Sainte-Anne-des-Lacs), ladite collecte se déroulera le lundi 10 mai.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT BANNISSANT LES SACS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

C'est le 22 avril 2021, lors du Jour de la Terre que le règlement municipal portant le numéro 871-20 entrera en vigueur. Ce règlement viendra interdire la distribution des sacs de plastique à usage unique sur tout le territoire piedmontais.



L'utilisation de sacs à usage unique a une forte empreinte environnementale tant en ce qui concerne leur production, leur utilisation que leur fin de vie.

Forte de son expérience des journées sans sac tenues en collaboration avec les commerçants locaux, la municipalité souhaite ainsi encourager ses commerçants et ses citoyens à adopter des habitudes plus durables. Plusieurs alternatives aux sacs en plastique à usage unique s'offrent maintenant à vous. Vous pouvez également vous procurer un sac réutilisable dans la majorité des commerces de la région.



Municipalité de
PIEDMONT

PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT



COLLECTE DE BRANCHES (DÉCHIQUETAGE)

Prenez note qu'il y aura une collecte de branches le **3 mai 2021**. Les branches peuvent être déposées au chemin la veille de la collecte, de manière ordonnée le long de la rue et doivent avoir une longueur maximale de 1,8 mètre (6 pieds) et un diamètre maximal de 15 centimètres (6 pouces).

COLLECTE DE FEUILLES

Notez la date de la première collecte de feuilles : pour tous les secteurs de la municipalité, cette collecte se déroulera le **10 mai 2021**. Une deuxième collecte de feuilles est prévue, le **lundi 24 mai 2021**.

Nous vous rappelons que seuls les sacs de papier biodégradables sont acceptés lors des dites collectes.



FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Une surprise sera distribuée aux 300 premiers résidents qui se présenteront au Parc Gilbert-Aubin lors de la Foire annuelle du **samedi 29 mai dès 8h00**. Il y aura également collecte de styromousse, vieux vélos, vêtements usagés, etc.

Prenez note que cette année, il n'y aura pas de vente de fleurs annuelles.

Notez également que contrairement à la mention inscrite au calendrier, il n'y aura pas de déchiquetage de papier. Celui-ci ne sera offert qu'à l'automne.

Plus d'informations relativement à cette activité seront transmises sous peu. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !



RAPPEL - CONCOURS DE PHOTOS

C'est sous le thème « Souvenirs de Piedmont » que se déroulera notre troisième édition du concours de photos.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous soumettre vos plus belles photos de Piedmont, prises entre 1923 et 2020, d'ici le **17 mai 2021**, à 16h30. Chaque photo devra porter une brève description de l'endroit où elle a été prise ainsi que la date.

Participez au concours et courez la chance de remporter un certificat cadeau de chez Photo Laplante !

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le service des loisirs, 450-227-1888, poste 223 ou par courriel à rhloisirs@piedmont.ca



Un enfant, un arbre

Cette activité se déroulera le 5 juin prochain. Votre enfant est né en 2020 et vous désirez participer à cet événement? Inscrivez-le auprès du service des loisirs en composant le 450-227-1888, poste 223 ou par courriel à : rhloisirs@piedmont.ca